



Contrat Local
de Santé



Axe n°3	
Santé mentale	
Axe transversal : Communication	
Objectif principal / enjeu n°	<i>Faire connaître et rendre plus lisibles les ressources en santé mentale pour faciliter l'orientation et l'accès aux soins</i>
Objectif spécifique n°	
Fiche Action n°11	
Recenser et diffuser l'offre de santé mentale du territoire et les dispositifs en accès libre	
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle / <input type="checkbox"/> Action préexistante (au CLS) reconduite (si renouvellement CLS)	
A quels besoins l'action répond-t-elle ? / Contexte	Les dispositifs de coordination ou d'offre existante n'ont peu ou pas de visibilité ni de lisibilité sur le territoire
Avec quels autres politiques ou dispositifs l'action s'articulent-ils ?	PRS, PTSM
Objectif général de l'action	Mieux coordonner les parcours de santé
Descriptif des actions	<p>1. <u>Recenser l'offre en santé mentale sur le territoire</u> Réalisation d'un état des lieux de l'offre et des dispositifs en accès libre sur le territoire et plus largement sur le département à destination des habitants et des professionnels <i>Dispositifs MSA : prévention du mal être agricole, aide au répit des actifs en situation d'épuisement professionnel, agri'écoute.</i></p> <p>2. <u>Créer un outil (simple) pour les professionnels et d'autres pour les publics et leur diffusion</u> Diffuser les supports d'information des dispositifs existants Ex : Création d'outil en FALC / de vidéos courtes / d'affiches Elaboration d'un outil simple utilisable par l'ensemble des professionnels du territoire Ex. : une plateforme d'échange, un logiciel commun déjà utilisé, ... Diffusion dans les espaces accueillant du public (Mairies, MSP, Maison France Service ,...)</p>
Calendrier / Début et durée de l'action (+ reconductible ou pas)	Lancement avec le CLS et le PTSM 2 Mise à jour régulière
Pilotage de l'action	Coordinatrice CLS et CPTS Eure Ouest
Equipe projet / partenariats	Service communication de la communauté de communes, les partenaires du territoire, NHN, ARS, CPAM, MSA, PCO du PTSM 27, acteurs du groupe de travail dédié à la psychiatrie au sein de la CPTS
Territoire de l'action	LPA
Public visé	Tout public, professionnels du territoire
Indicateurs de suivi et de résultats	<p>Nombre de supports de communication proposés</p> <p>Diversité des supports proposés</p> <p>Création et mise en place d'un outil à destination des professionnels</p> <p>Nombre de professionnels utilisant l'outil</p> <p>Fréquence d'utilisation de l'outil</p> <p>Point de vigilance : mise à jour régulière nécessaire</p>

Budget prévisionnel de l'action et sources de financement	ARS, CCLPA, CPAM, MSA
---	-----------------------



Contrat Local
de Santé



Axe n°3

Santé mentale

Objectif principal / enjeu n° 1 *Faire connaître et rendre plus lisibles les ressources en santé mentale pour faciliter l'orientation et l'accès aux soins*

Objectif spécifique n°

Fiche Action n°12

Temps d'information / présentation des dispositifs à destination des professionnels

Action nouvelle / Action préexistante (au CLS) reconduite (si renouvellement CLS)

A quels besoins l'action répond-t-elle ? / Contexte	Constat d'un manque d'interconnaissance entre professionnels de la santé mentale et des professionnels du territoire et manque de connaissance des dispositifs et outils existants en santé mentale à destination des professionnels et des habitants sur le territoire
Avec quels autres politiques ou dispositifs l'action s'articulent-ils ?	PTSM
Objectif général de l'action	Promotion de la santé mentale
Descriptif des actions	Organiser des sensibilisation avec les professionnels du territoire par les professionnels de la santé mentale
Calendrier / Début et durée de l'action (+ reconductible ou pas)	Durée du CLS et du PTSM
Pilotage de l'action	Coordinatrice CLS et coordinatrice PTSM
Equipe projet / partenariats	Coordinatrice PTSM, NHN, CPTS, CD, MSA
Territoire de l'action	Communauté de communes
Public visé	Professionnels en contact avec le public
Indicateurs de suivi et de résultats	Nombre de professionnels participants Nombre de temps d'interventions mis en place/ proposés Satisfaction des professionnels participants
Budget prévisionnel de l'action et sources de financement	



Contrat Local
de Santé



Axe n°3

Santé mentale

Objectif principal / enjeu n° 2 *Utiliser les évènements d'animation de la vie locale pour sensibiliser aux facteurs influençant la santé mentale (travail, environnement, liens sociaux,...)*

Objectif spécifique n°

Fiche Action n°13

Organiser et participer à des évènements en santé mentale

Action nouvelle / Action préexistante (au CLS) reconduite (si renouvellement CLS)

A quels besoins l'action répond-t-elle ? / Contexte	Se saisir des évènements de la vie locale pour parler santé mentale
Avec quels autres politiques ou dispositifs l'action s'articulent-ils ?	Grande cause nationale PRS, PTSM CTG
Objectif général de l'action	Lutter contre la stigmatisation et l'accès aux droits
Descriptif des actions	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les SISM : Créer un collectif de réflexion SISM - S'inscrire / inscrire des stands santé mentale dans des évènements autres que santé mentale et/ ou de proposer des ateliers en santé mentale (ex. tournée Ville à Joie, fêtes de village,...)
Calendrier / Début et durée de l'action (+ reconductible ou pas)	La tournée Ville à Joie est prévue pour 2026 SISM sur les semaines d'octobre En fonction des projets des partenaires / évènements locaux
Pilotage de l'action	Coordinatrice CLS
Equipe projet / partenariats	Collectif SISM, Coordinatrice PTSM, NHN
Territoire de l'action	LPA
Public visé	Tout public
Indicateurs de suivi et de résultats	Nombre de participants aux évènements Nombre d'évènements
Budget prévisionnel de l'action et sources de financement	ARS, MSA, CPAM



Contrat Local
de Santé



Axe n°3

Santé mentale

Objectif principal / enjeu n° 3 *Accompagner la montée en compétence des professionnels du territoire sur les thématiques liées à la santé mentale*

Objectif spécifique n°

Fiche Action n°14

Former les professionnels aux CPS afin qu'ils puissent mobiliser efficacement ces compétences dans leurs pratiques professionnelles

Action nouvelle / Action préexistante (au CLS) reconduite (si renouvellement CLS)

A quels besoins l'action répond-t-elle ? / Contexte
Renforcer les formations et actions en lien avec les CPS

Avec quels autres politiques ou dispositifs l'action s'articulent-ils ?
CTG

Objectif général de l'action
Développement de capacités individuelles et collectives des publics cibles

Descriptif des actions
- Organiser des formations CPS
Ex : ateliers éducatifs en collège

- Mise en place d'un programme probant
Ex : Good Behavior Game en primaire, UnplugGED au collège, ...

Calendrier / Début et durée de l'action (+ reconductible ou pas)
Calendrier à élaborer pour la mise en œuvre

Récurrent

Pilotage de l'action
Coordinatrice CLS

Equipe projet / partenariats
Partenaires, COTER CPS, PSN

Territoire de l'action
LPA

Public visé
Professionnels de l'éducation, de l'animation

Indicateurs de suivi et de résultats
Nombre de formations organisées
Nombre de professionnels du territoire formés
Mise en place d'un programme probant

Budget prévisionnel de l'action et sources de financement
Financiers : ARS, PSN, EN, CNFPT



Contrat Local
de Santé



Axe n°3

Santé mentale

Objectif principal / enjeu n° 3 *Accompagner la montée en compétence des professionnels du territoire sur les thématiques liées à la santé mentale*

Objectif spécifique n°

Fiche Action n°15

Organiser des formations graduées en santé mentale (PSSM, Grafism, ...)

Action nouvelle / Action préexistante (au CLS) reconduite (si renouvellement CLS)

A quels besoins l'action répond-t-elle ? / Contexte
Lors du diagnostic et des groupes de travail, il a été constaté d'une part le besoin des habitants en matière de santé mentale, et d'autre part le besoin des professionnels du territoire en contact les publics d'être formés sur la question de la santé mentale.

Avec quels autres politiques ou dispositifs l'action s'articulent-ils ?
PTSM, PRS

Objectif général de l'action
Massification de la formation en santé mentale des professionnels

Descriptif des actions

- Sensibiliser par le biais de webinaire les professionnels du territoire sur la santé mentale
- Former les professionnels selon les thématiques en lien avec les besoins du territoire
- Proposer des sessions de formation en premiers secours en santé mentale aux professionnels du territoire

Calendrier / Début et durée de l'action (+ reconductible ou pas)
Calendrier à fixer
Actions récurrentes tout au long de l'année

Pilotage de l'action
Coordinatrice CLS

Equipe projet / partenariats
Coordinatrice PTSM, MSA

Territoire de l'action
Communauté de communes

Public visé
Professionnels du territoire

Indicateurs de suivi et de résultats

- Nombre de sessions de sensibilisation proposées
- Nombre de participants aux sessions de sensibilisation
- Nombre de formations thématiques proposées
- Nombre de participants aux formations thématiques
- Nombre de sessions PSSM proposées
- Nombre de professionnels formés aux PSSM

Budget prévisionnel de l'action et sources de financement
Financeurs : CPAM, MSA, CAF, ARS, collectivité, Mutualité française, ..., CNFPT